

Chapitre 1

Historique

1.1 Généalogie du latin

1.1.1 Le latin et les langues indo-européennes

L'**indo-européen** est une langue théorique reconstruite, sur les témoignages épigraphiques ou littéraires, à partir des ressemblances lexicales et des analogies syntactiques de langues dont l'aire générale s'étend de l'Iran et de l'Inde à la Baltique. La famille des langues indo-européennes, elle-même ramifiée en sous-familles où l'apparentement des langues est plus étroit encore, comprend, outre quelques langues éteintes comme le tokharien et le hittite, la grande **famille indo-iranienne** (le sanskrit, l'avestique...), la **famille hellénique** (à laquelle appartenait le grec ancien), la **famille balte**, la **famille slave**, la **famille celtique** (à laquelle appartenait le gaulois), la **famille germanique** et la **famille italique** (à laquelle appartenait le latin).

La langue indo-européenne attestée à la date la plus ancienne est le hittite qui remonte à 1700 av. J.-C., tandis que les langues celtiques et balto-slaves ne sont connues que par des textes littéraires bien postérieurs à l'ère chrétienne (XVI^e s. ap. J.-C. pour le lituanien). Le développement du grec couvre une très longue période, du II^e millénaire av. J.-C. (linéaire B du grec mycénien) jusqu'à nos jours (grec moderne). Le premier constat de présence d'un parler latin sur la péninsule italique date de la fin du VII^e s. ou du début du VI^e s. av. J.-C.

1.1.2 Le latin et les langues italiques

Alors que les langues indo-européennes historiques apparaissent dès le II^e millénaire av. J.-C., le groupe occidental des langues italiques, auquel appartient le latin, n'est connu qu'à partir du I^{er} millénaire. Avant que la romanisation (assimilation spirituelle et linguistique des divers peuples soumis à Rome) ne se soit fixée, la péninsule italienne semble avoir connu un **émiettement linguistique extrême**. Seulement, ces langues italiques autres que le latin sont beaucoup moins bien connues que lui : elles sont attestées non par une littérature mais seulement par des inscriptions (en dehors du latin et de l'étrusque, 2000 inscriptions italiques sont connues, la plus longue étant celle des Tables Eugubines de 4350 mots), et n'ont été écrites que pendant quelques siècles dans la seconde moitié du I^{er} millénaire av. J.-C. La mosaïque des langues en Italie se répartit comme suit :

Langues indo-européennes italiques

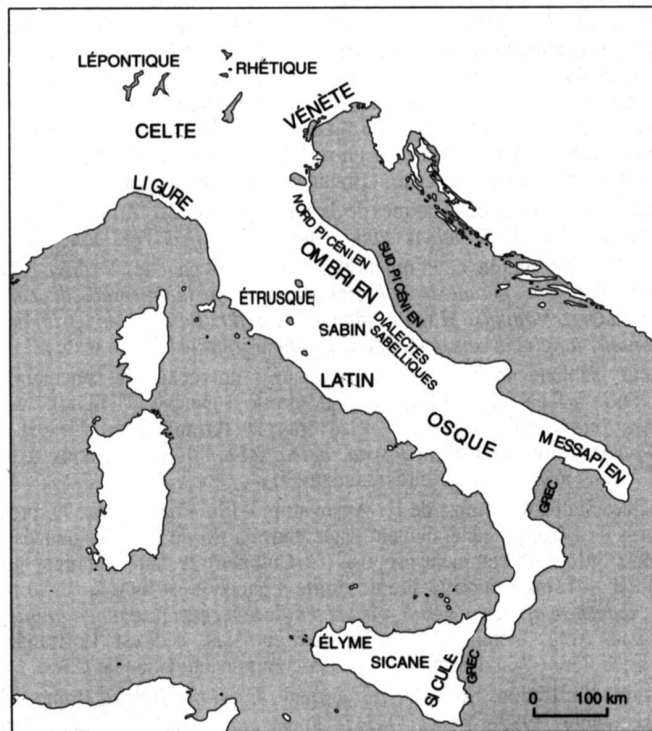
Le premier sous-groupe comprend **le latin** et les langues qui ont le plus d'affinités avec lui, **le falisque** parlé à Faléries sur le cours moyen du Tibre, **le vénète** parlé au nord en Vénétie, **le sudpicénien** localisé dans le Picenum mais aussi en Campanie et Calabre.

Le deuxième sous-groupe comprend deux autres langues italiques qui, quoique géographiquement plus proches du latin que le vénète, en diffèrent davantage : c'est **l'osco-ombrien**. L'ombrien était parlé dans l'Apennin (cours supérieur du Tibre), l'osque, qui était la langue des Samnites du Samnium, s'était étendu à la Campanie (Capoue, Pompéi, Abella...), à la Lucanie et au Bruttium. Le pélignien, parlé à Corfinium, était un dialecte voisin. C'est également à ce sous-groupe que les **dialectes sabelliens** (le volsque, le marse, le marrucin, le vestinien...) sont rattachés.

Langues non indo-européennes italiques

À côté des langues italiques, ont existé sur la péninsule deux langues non indo-européennes, **l'étrusque** qui, originairement parlé en Étrurie,

s'est étendu avec l'Empire étrusque du VII^e au V^e s. av. J.-C, et le **rhétique**.



Carte de l'Italie

Langues indo-européennes non italiques

Le sol italien a enfin connu des langues indo-européennes mais étrangères au groupe italien, et qui étaient parlées à la périphérie de la péninsule. Il s'agit du **celte** au Nord, du **messapien** parlé en Apulie et en Calabre, du **grec** solidement implanté en Italie du Sud et en Sicile à la suite des vagues de la colonisation grecque.

1.1.3 Le latin et les langues romanes

Le latin a évolué en d'autres langues. Du fait de la nature conquérante des habitants de la ville de Rome et de la constitution d'un empire, le latin, contaminé par le parler des populations dominées, est à l'origine d'une famille de langues, **les langues romanes**, dont les principales sont **l'italien, l'espagnol, le français, le roumain, le portugais, le catalan et le provençal**. Elles sont issues, par suite d'altérations particularisantes, du latin de basse époque. La période qui constitue le creuset où s'est accomplie la genèse des langues romanes s'amorce clairement à la fin du Haut-Empire au III^e s. ap. J.-C., s'accélère à la fin de l'Antiquité tardive aux V^e et VI^e s., pour s'achever en métamorphose pendant le très haut Moyen Âge aux VII^e et VIII^e s. Étudier la fin du latin comme langue vivante revient à chercher la date du **passage du latin au roman**. Il est alors difficile de définir les critères permettant de déterminer dans quelle mesure la langue parlée n'est plus du latin mais déjà une langue romane et ardu de dater la disparition du latin antique (avant 500, après 600 ou après 700 ap. J.-C. selon les écoles). Il existe en tout cas une **continuité linguistique étendue de la latinité à la romanité** : si les langues romanes ont cessé d'être latines, leur identité langagière se laisse génétiquement reconnaître.

Le passage du latin aux langues romanes traduit néanmoins **deux discontinuités** : l'une temporelle, puisque les locuteurs ont cessé de parler le latin, l'autre spatiale, puisque les locuteurs ont simultanément commencé à parler des langues différenciées les unes des autres. Le latin parlé sur une aussi vaste étendue avait une tendance naturelle à évoluer et à se différencier. Si, jusqu'au V^e s., les forces de cohésion (système scolaire, centres urbains, communications intenses, dynamisme missionnaire de l'Église.) sont encore assez puissantes pour empêcher toute dislocation linguistique et pour réduire l'action des causes de différenciation (nature et degré de romanisation, situation géographique...), la venue des envahisseurs germaniques a permis à ces facteurs de différenciation de jouer pleinement et a fait entrer la **diversification du latin** dans sa phase ultime. Si les romanistes croient à une fragmentation précoce et profonde de la *romania* et

parlent de latinité plurielle, les latinistes, au contraire, concluent de la vive impression d'homogénéité laissée par la latinité tardive à une unité durable de l'espace latinophone.

C'est en fait la **conscience et la compétence linguistiques** des contemporains de cette transition qu'il faut envisager pour comprendre qu'à un moment donné, c'est une **véritable différence de langue et non plus seulement de style** qui a été ressentie entre le latin savant et le latin familier ou rustique. Cette prise de conscience qui s'est effectuée à des dates différentes selon les régions, précède de peu l'apparition des premiers documents rédigés en langue vulgaire. Les plus anciens documents écrits sont, pour le français, les *Serments de Strasbourg* (842) et la *Cantilène d'Eulalie* (vers 900) ; pour l'italien, deux brèves formules en dialecte italien dans des chartes latines de 960 à 964 ; pour l'espagnol, les *Glossas Emilianenses* (X^e s.) et les *Glossas Silenses* (XI^e s.) ; pour le portugais, une charte de 1192 ; pour le catalan, un texte du monastère de Roda ; pour le provençal, un texte de 1102 conservé aux archives du chapitre de Rodez ; pour le roumain, des œuvres hagiographiques de la deuxième moitié du XVI^e s., écrites en cyrillique.

1.2 Les aires du latin antique

1.2.1 Les étapes de l'expansion

L'expansion de la langue latine résulte de celle de la domination romaine : elle est concomitante des conquêtes territoriales de Rome et de son extension politique à toute la péninsule, puis à tout le bassin méditerranéen, et enfin à toute l'Europe.

Milieu du I^{er} millénaire av. J.-C.

Le latin est la langue de Rome et du Latium. Les populations de langue latine sont installées dans la vallée inférieure du Tibre et des régions voisines sur sa rive gauche, à la suite d'une invasion datant au moins

du début du I^{er} millénaire.

IV^e et III^e s. av. J.-C.

- l'Italie péninsulaire et la plaine du Pô
- le bassin occidental de la Méditerranée (Sicile, Corse, Sardaigne, Espagne)

II^e s. av. J.-C.

- à l'est, la Macédoine, la Grèce, la partie occidentale de l'Asie Mineure
- au sud, la partie orientale de l'Afrique du Nord (Afrique, Numidie)
- à l'ouest, la Gaule Narbonnaise

I^{er} s. av. J.-C.

- à l'est, la Syrie, l'Égypte, la plus grande partie de l'Asie Mineure et la rive droite du cours inférieur du Danube (Mésie)
- au sud, la Cyrénaïque
- à l'ouest, l'ensemble de la Gaule jusqu'au Rhin
- au nord, l'Illyrie et la rive droite du cours supérieur du Danube (Rhétie, Norique)

I^{er} s. ap. J.-C.

- à l'est, la Judée, la partie orientale de l'Asie Mineure jusqu'à l'Euphrate, la Thrace
- au sud, la partie occidentale de l'Afrique du Nord (Maurétanie)
- à l'ouest, la Bretagne (ie la Grande-Bretagne) sauf l'Écosse, une partie de la rive droite du cours moyen du Rhin (Champs Décumates)
- au nord, la rive droite du cours moyen du Danube (Pannonie)

II^e s. ap. J.-C.

- à l'est, l'Arabie (de l'Égypte à la Syrie, jusqu'au désert), une partie de la rive gauche de l'Euphrate

- au nord, une partie de la rive gauche du Danube

Dans sa plus grande extension, l'Empire romain dépasse par endroits la limite des trois fleuves, Rhin, Danube et Euphrate.

1.2.2 Une latinisation inégale

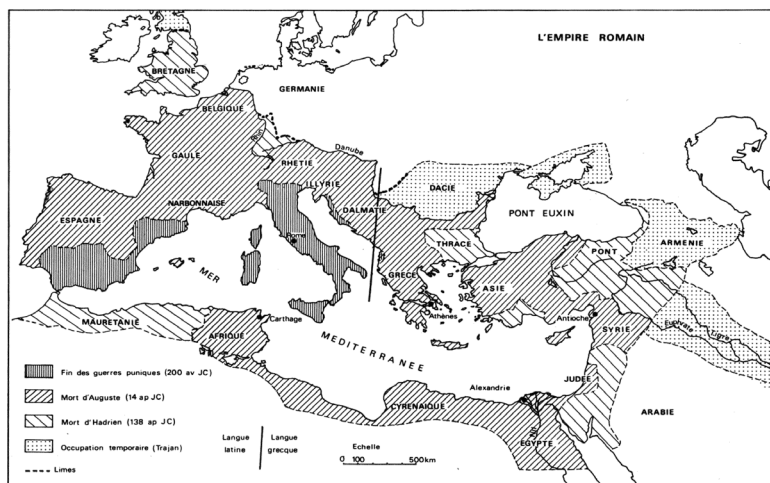
Une expansion d'apparence si linéaire et si continue sur un territoire si immense ne doit pas masquer de profondes disparités qui concernent :

L'implantation du latin face aux autres langues

En parvenant sur des terres lointaines, le latin se trouve confronté à une pluralité de langues barbares d'une très grande diversité linguistique. Dans quelle mesure se substitue-t-il aux langues des territoires conquis et quels ont été les résultats de la latinisation ?

En Italie, ce n'est qu'à la fin du I^{er} s. de notre ère que le latin supprime définitivement les autres langues indigènes, à l'exception du grec encore couramment parlé dans le sud de la péninsule à Tarente, Métaponte, Naples, Locres, Cumes. L'osque est encore parlé jusqu'à l'époque classique.

Hors d'Italie, dans les provinces orientales, Grèce, Asie Mineure, Égypte, le grec continue de se parler et de s'écrire sous domination romaine, ce qui n'empêche pas le latin d'y demeurer langue officielle même après la division de l'Empire d'Orient.



L'Empire romain

Dans les provinces occidentales, il semble que la primauté du latin dépende largement de l'ancienneté de la colonisation, de l'efficacité de la romanisation et que la tentation du bilinguisme varie selon que le latin est perçu durablement ou non comme une langue seconde. Ainsi Espagne, Afrique et sud de la Gaule ont, au bout de quelques générations, si bien assimilé le latin que, dès la fin du règne d'Auguste, Espagnols, Gaulois et Africains sont réputés pour leurs maîtres de rhétorique et d'éloquence. À l'inverse, dans les provinces danubiennes (Rhétie, Dacie), la Bretagne, la Gaule du Nord, la pénétration du latin, plus récente, est aussi plus ou moins profonde et assurée. D'ailleurs, dans une province pourtant aussi romanisée que la Gaule, le gaulois n'a dû cesser d'être parlé que vers la fin du IV^e s. de notre ère.

Ses locuteurs

C'est certes l'immigration de Romains ou d'Italiens (légionnaires, colons, fonctionnaires, commerçants) mais aussi le désir d'assimilation de l'aristocratie indigène qui favorisent l'implantation du latin. Le latin de-